



SOLURIS

SOLUTIONS NUMÉRIQUES TERRITORIALES
INNOVANTES

SOLURIS

SOLUTIONS NUMÉRIQUES TERRITORIALES
INNOVANTES



Les attentes des citoyens et des entreprises sont fortes envers leurs administrations. En réponse, les collectivités locales veulent proposer un service public de qualité. Le numérique y prend une place

croissante. De nombreux défis, tant technologiques qu'organisationnels, sont à relever pour réussir la transition numérique dans un paysage institutionnel qui évolue.

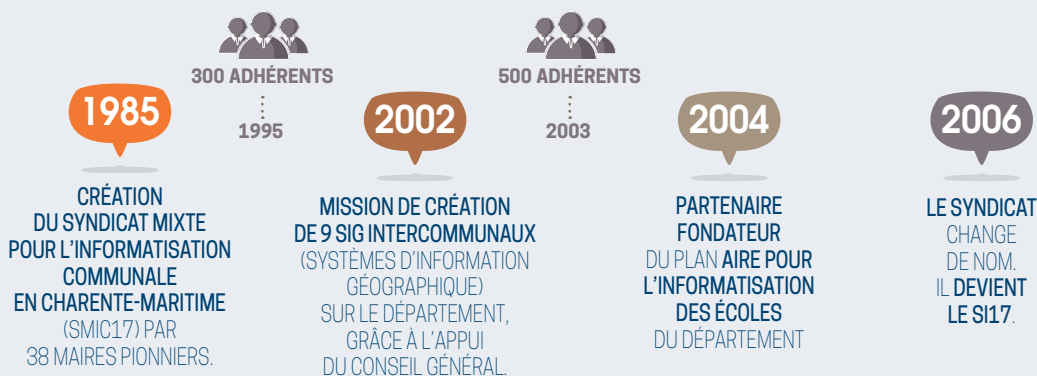
En devenant Soluris, notre Syndicat s'adapte pour mieux se développer dans le nouveau cadre territorial.

Afin d'accompagner les collectivités face à ces évolutions, Soluris élargit son offre. Notre but : continuer à vous apporter expertise, sécurité et économies. Notre nombre d'adhérents continue de croître. Il inclut maintenant de grandes mairies et intercommunalités qui tirent parti de l'externalisation que le numérique permet aujourd'hui auprès d'acteurs de confiance.

Concilier la solidarité et la performance, c'était l'ambition de départ de notre Syndicat. Elle trouve plus d'écho aujourd'hui d'autant que les ressources publiques se réduisent. Continuons à écrire ensemble la page de la modernisation du service public local.

Jean-Marie Roustif
Président de SOLURIS

30 années d'expérience de modernisation du service public



UN SYNDICAT POUR ÊTRE PLUS EFFICACES, ENSEMBLE

Il y a 30 ans, des maires visionnaires ont décidé de prendre leur avenir en main.

Observant d'un côté le développement des nouvelles technologies dans les entreprises privées, ils constatent en revanche le manque de réponse adaptée aux collectivités locales. Ils décident alors de se regrouper pour équiper eux aussi leurs mairies et fournir à leurs administrés un service public innovant et performant.

La forme du syndicat mixte est choisie avec la volonté d'une démarche solidaire et mutualiste. Mixte, car il rassemble de nombreux types de collectivités, des communes, intercommunalités et autres établissements publics.

Le Syndicat se développe ensuite sans interruption. Sa mission initiale est d'équiper les collectivités en matériels et logiciels, et de former les agents. Son expertise s'étend depuis 15 ans aux domaines de la dématérialisation des systèmes d'information géographique.

Pour être plus innovant, peser davantage et toujours mieux défendre les intérêts des adhérents, le Syndicat est en lien avec ses homologues d'autres régions et siège au sein de plusieurs instances au niveau national.

SOLURIS EN QUELQUES CHIFFRES

30 années
d'expérience

En réseau avec

+ de 60

acteurs publics du numérique
au niveau national

+ de 500
adhérents

- Mairies de 50 à 30 000 habitants
- Intercommunalités jusqu'à 120 000 habitants
- Etablissements publics (CCAS/CIAS, syndicats, établissements de soins, offices HLM ...)

2008

PLAN DÉPARTEMENTAL
SES@ME POUR DÉPLOYER
L'ADMINISTRATION
ÉLECTRONIQUE
À TOUTES
LES COLLECTIVITÉS

2010

UNE NOUVELLE ÉTAPE
SIG FRANCHISE :
LE SI17 ANIME LA DYNAMIQUE
COLLECTIVE GÉO17
ET ALIMENTE
LES SIG LOCAUX GRÂCE
À LA GÉOPLATEFORME17

2015

POUR CONTINUER
SON DÉVELOPPEMENT
LE SI17 ÉVOLUE
ET DEVIENT

SOLURIS

UNE ACTION NATIONALE

UN LIEN FORT AVEC L'ASSOCIATION DES MAIRES DE FRANCE

www.amf.asso.fr



- Soluris siège au **Groupe de Travail Numérique** de l'AMF.
- Son directeur est **Référent Administration Électronique** de l'AMF.
- Il représente l'AMF au sein d'instances nationales de **modernisation de l'action publique** (INP-SGMAP).

COLLABORATIONS RÉGULIÈRES AVEC LES MINISTÈRES

SOLURIS participe régulièrement à des groupes de travail et expérimentations menés par des Ministères, pour préparer le déploiement à large échelle :

- **Ministère de l'Intérieur** : déploiement du programme ACTES
- **Ministère des Finances** : Hélios, PES v2, plan cadastral (RPCU)
- **Ministère de l'Ecologie** : GéoPortail de l'Urbanisme (PLU numériques)
- **Ministère de la Justice** : déploiement des cartes COMEDEC (état-civil)

VEILLE ET ÉVÉNEMENTS

SOLURIS assure une veille dans les principaux événements concernant les nouvelles technologies et les collectivités locales, et y intervient régulièrement :

- **Salon des Maires de France** (Paris)
- **Forums SIG** (Paris)
- **Ruralitic** (Aurillac)
- **Interconnectés** (Lyon)
- ...

UN TERRITOIRE D'ACTION DE PLUS EN PLUS ÉTENDU

LA CHARENTE-MARITIME, ANCRAGE HISTORIQUE...

- 95 % de communes du département sont adhérentes
- 100 % des intercommunalités

ET AU-DELÀ

SOLURIS développe les adhésions de collectivités hors de Charente-Maritime, venant de départements limitrophes non dotés de syndicats informatiques ou ayant besoin de solutions spécifiques.

CO-CONSTRUIRE AVEC LES AUTRES INITIATIVES DE MUTUALISATION NUMÉRIQUE EN FRANCE



Soluris échange et mutualise des solutions innovantes avec d'autres structures de mutualisation au sein de 2 dynamiques nationales :

- **La FNCCR** (Fédération Nationale des Collectivités Concédantes Régies).
www.fnccr.asso.fr
- **L'association Déclic** : qui réunit des structures de mutualisation de toute la France (syndicats mixtes, GIP, associations, centres de gestion...)
www.asso-declic.fr

INFLUER

Par le biais de l'AMF et de la FNCCR, Soluris participe à l'analyse des projets de textes de loi ou réglementaires pour évaluer les incidences sur les collectivités. Il contribue à la rédaction de prises de positions officielles ou de dépôts d'amendements.

PARTICIPATION AUX RÉSEAUX NATIONAUX DU NUMÉRIQUE LOCAL

SOLURIS est membre de plusieurs associations et réseaux :

- **ADULLACT** (Association des Développeurs et Utilisateurs des Logiciels Libres dans les Administrations et les Collectivités Territoriales)
- **ADeP** (Association pour le Développement des e-Procédures).
- **AFIGÉO** (Association Française pour l'Information Géographique)
- **FEDISA** (dématérialisation et archivage électronique)

GÉO17



Dispositif public créé par un collectif d'acteurs publics en Charente-Maritime, Géo17 vise à normaliser, sécuriser et partager les données publiques.

Géo17 s'appuie sur un portail web performant, « la GéoPlateforme 17 », ouvert à tous ceux qui sont intéressés par l'information géographique et la connaissance de leur territoire.

NOS VALEURS PORTENT NOS ENGAGEMENTS

LA MUTUALISATION, FONDEMENT DE SOLURIS

Faire ensemble pour faire mieux.
La mutualisation permet
à nos membres de réaliser
des économies et de progresser
grâce au partage
d'expériences.

L'INDÉPENDANCE FINANCIÈRE

Soluris est un établissement
public, totalement
indépendant politiquement
et financièrement.
Il est uniquement
maîtrisé par ses membres.

UNE GESTION SOLIDAIRE

Notre catalogue de services
s'appuie sur une logique forfaitaire
adaptée à la taille de la collectivité.
C'est un gage de sécurité financière
pour les élus et de sérénité
d'utilisation sans limite
pour les agents.

LA TRANSPARENCE

Notre politique de prix
est votée par les adhérents
eux-mêmes en Comité.
Les matériels acquis
par nos centrales d'achats
sont revendus à prix coûtant,
sans aucun bénéfice.

VOUS COMPRENDRE POUR MIEUX VOUS ACCOMPAGNER

**EXPERTISE**

NOTRE DOUBLE CULTURE

L'équipe de SOLURIS se compose à la fois d'experts des métiers des collectivités territoriales et de spécialistes des évolutions technologiques numériques.

Cette double expertise nous permet d'être à l'écoute des besoins de nos adhérents et de proposer des solutions adaptées et efficaces.

**INNOVATION**

ACCOMPAGNER LES GRANDES TRANSFORMATIONS

Le monde territorial comme numérique ne cesse d'évoluer et fait face aujourd'hui à de grandes mutations. Comme tout changement, ceux-ci peuvent provoquer des appréhensions, voire des inquiétudes.

Nous anticipons à la fois les besoins de nos adhérents face à ces évolutions et nous proposons un accompagnement solide et pérenne.

**PROXIMITÉ**

CONSEILLER AU QUOTIDIEN

Parce que l'évolution des services numériques est permanente, nous accompagnons nos adhérents au quotidien. Nous émettons des préconisations pour l'ensemble de vos besoins, qu'ils soient matériels ou logiciels.

Nous vous formons à leur utilisation pour une parfaite appropriation.

DES COMPÉTENCES AU SERVICE DES COLLECTIVITÉS

Grâce à son expertise et son historique métiers, SOLURIS vous accompagne dans l'ensemble de vos problématiques de collectivité.

POUR COUVRIR UN GRAND NOMBRE DE DOMAINES DE COMPÉTENCES DES COLLECTIVITÉS LOCALES :

- Aménagement du territoire : urbanisme, environnement...
- Communication : gestion de la relation avec les citoyens, site web, alerte SMS...
- Services à la population : enfance, social, scolaire...
- Tourisme : gestion de ports, de campings, réseaux wi-fi...
- Développement économique : plan numérique territorial...
- Administration générale : élections, état-civil, funéraire...
- Gestion des ressources : finances, ressources humaines...
- Pilotage : tableaux de bord, observatoires, cartographie...
- Modernisation interne : dématérialisation, travail collaboratif...
- Open data : plateforme de diffusion de données publiques...
- Télécommunications : téléphonie fixe et mobile, haut et très haut débit...
- Équipements numériques : matériels, logiciels, prestations...
- ...

SOLURIS VOUS PROPOSE :

- Conseil, expertise et assistance à maîtrise d'ouvrage
- Veille et innovation
- Formation individuelle et groupée
- Assistance
- Mise à disposition de compétences
- Pilotage de projets et conduite du changement
- Équipement informatique et réseaux
- ...

VOTRE ADHÉSION EN 4 ÉTAPES :



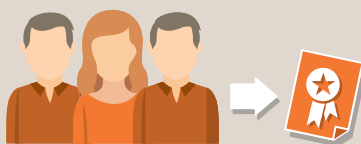
1. VOTRE ASSEMBLÉE DÉLIBÈRE POUR :

- valider la demande d'adhésion
- désigner les délégués
(1 titulaire + 2 suppléants)



2. VOTRE COLLECTIVITÉ TRANSMET À SOLURIS :

- les deux délibérations de l'étape 1
- les documents fournis par Soluris, remplis



3. LE COMITÉ SYNDICAL ENTÉRINE VOTRE ADHÉSION



4. VOTRE COLLECTIVITÉ SIGNE LA CONVENTION D'ADHÉSION...

et la transmet à la préfecture et à Soluris

UNE INSTANCE EXÉCUTIVE PERFORMANTE

Les 47 spécialistes qui composent l'équipe de Soloris mettent tout en œuvre pour satisfaire les demandes des adhérents.

UNE ÉQUIPE À VOTRE SERVICE

DIRECTION



Pilote et coordonne l'ensemble des pôles, est garante de la qualité et de la performance de SOLURIS.

PÔLE RELATIONS ADHÉRENTS



À l'écoute des adhérents pour recueillir leurs besoins et leur fournir des réponses.

PÔLE ADMINISTRATION GÉNÉRALE



Administre l'organisation interne, la communication et les ressources de Soloris.

PÔLE MÉTIERS



Forme et assiste les adhérents sur les logiciels métiers des collectivités.

PÔLE SYSTÈME DOCUMENTAIRE ÉLECTRONIQUE



Recherche et déploie des solutions de dématérialisation et d'e-administration.

PÔLE TECHNOLOGIES



Installe et effectue la maintenance des matériels.

PÔLE INFRASTRUCTURE RÉFÉRENT SÉCURITÉ



Administre les systèmes, le cloud et la sécurité.

CENTRE D'ASSISTANCE



Reçoit et traite les appels d'assistance des adhérents.

PÔLE SYSTÈMES D'INFORMATIONS GÉOGRAPHIQUES



Conseille, anime et diffuse des données pour les SIG partenaires.

Organisés par pôles, nous travaillons pour mettre en œuvre les décisions prises par le Bureau et le Comité Syndical. Nous constituons des équipes projets composées de spécialistes aux compétences complémentaires. Réunis autour de vos problématiques, nous travaillons main dans la main afin de vous proposer les meilleures solutions.

DES INSTANCES DÉCISIONNELLES TRANSPARENTES

Soluris est né de l'union de collectivités. Cette origine implique un fonctionnement démocratique et transparent.

LE COMITÉ SYNDICAL

PLUS DE 500 ÉLUS

Les grandes orientations de Soluris (budget, tarifs, emplois...) sont décidées lors de réunions où chaque collectivité est représentée et peut participer, quelle que soit sa taille. Au sein du Comité, une collectivité est égale à une voix.

LE BUREAU SYNDICAL

18 ÉLUS

DONT UN PRÉSIDENT, 6 VICE-PRÉSIDENTS ET UN TRÉSORIER

L'action quotidienne est décidée par le Bureau Syndical. Reflet de la diversité du département, il représente les collectivités de tout type, de toute taille, de toute couleur politique, de toute la Charente-Maritime et au-delà.

ADHÉRER À **SOLURIS**

Vous souhaitez nous rejoindre et bénéficier :

- de notre expertise, forte de 30 années d'expérience et de la diversité de nos adhérents,
- d'une influence et d'un rayonnement à l'échelle nationale,
- de l'appui d'un syndicat solidaire, fondé sur la mutualisation et la transparence de ses institutions,
- d'un large panel de compétences métier, à votre service,

Contactez-nous :

05 46 92 80 80 / assemblees@soluris.fr

UN RÉSEAU DE COMPÉTENCES

La vocation de Soluris est d'accompagner le déploiement et la maîtrise des évolutions technologiques au sein des collectivités publiques. Nous rendons ainsi leurs services plus performants et facilitons leur transition numérique.

